

Assises inter régionales du Logement d'abord

**Oui à une politique de *Logement d'abord*
Non à un slogan politicien
A la veille de l'entrée dans l'hiver ces assises ne doivent
pas être « un colloque de plus »**

Il y a 2 ans, le secrétaire d'Etat au logement Benoist Apparu annonçait une refondation de la politique d'accueil, d'hébergement et d'insertion. Il posait un principe novateur : pour les personnes sans domicile, l'accès au logement est une condition préalable et nécessaire à leur insertion. C'est ce que l'on a appelé la politique du *Logement d'abord*. Cette orientation devait rompre avec les politiques suivies jusqu'à présent qui considéraient l'accès au logement comme une finalité d'un long parcours d'insertion.

La FNARS, forte des conclusions de la conférence de consensus de 2007, a adhéré dès le début à la stratégie du *Logement d'abord*. Elle est convaincue que cela peut améliorer la prise en charge des personnes en situation d'exclusion sociale, si elles bénéficient d'un réel accompagnement vers le logement et une fois installées chez elles, en jouissant de l'ensemble de leurs droits.

Pour la FNARS, le « logement d'abord » c'est :

- Une **politique d'investissements à moyen et long terme** qui repose sur 3 dimensions : la construction de logements économiquement accessibles, la solvabilisation des ménages et la prévention des expulsions.
- **L'accès le plus tôt possible à un logement permanent de droit commun** (c'est-à-dire avec un statut de locataire), dans le respect du droit au logement pour tous. A ces logements ne peuvent se substituer les formules temporaires aujourd'hui expérimentées dans les grandes villes (intermédiation locative et résidences sociales).
- Un droit à un **accompagnement social global, pluridisciplinaire** et dont l'intensivité doit être graduée selon la situation des personnes,
- **Le maintien de places d'hébergement « humanisées »**, en tant que filet de sécurité pour accueillir le flux des personnes en situation de rupture. Ces places et qui ne peuvent être réduites à une simple dimension asilaire (il faut du travail social qualifié),

La FNARS a immédiatement rappelé au ministre les conditions de la réussite de cette grande réforme, et n'a eu de cesse de les répéter :

- **associer les personnes sans abri ou mal logées à l'élaboration et au suivi de la réforme**, s'appuyer sur leur expertise pour éviter les contresens et bâtir des dispositifs adaptés aux besoins des personnes ;

- faire émerger **une définition claire et partagée** entre l'Etat et les acteurs associatifs de ce qu'est et de ce que n'est pas le logement d'abord afin d'aboutir à une mise en œuvre adaptée à la situation française ;
- définir une stratégie, des objectifs et **un calendrier** qui permettent aux acteurs de terrain d'anticiper les échéances et d'engager de nouvelles pratiques. **En aucun cas, il ne peut être envisagé de fermer des places d'hébergement avant d'avoir construit ou mobilisé les logements nécessaires.**
- mettre en œuvre **un pilotage et une réelle gouvernance** de cette politique, s'appuyant sur une méthodologie.
- enfin, concevoir des modalités d'**accompagnement social global et pluridisciplinaire**, dont l'intensité doit pouvoir s'adapter aux besoins des personnes accompagnées. Cela suppose de réformer les formations des travailleurs sociaux, de faire travailler ensemble les associations, les services déconcentrés, les collectivités territoriales et les bailleurs.

La politique du logement d'abord est une politique de long terme et ne peut être un outil de réduction des crédits dédiés à l'accueil des plus précaires.

Ces changements profonds de pratiques et d'organisation demandent à la fois un projet politique clair et une perspective de travail sur la durée ; rien de tout cela ne peut se faire en quelques mois.

Suite à une forte interpellation des associations sur la nécessité de conduire une consultation de tous les partenaires, l'Etat a décidé d'organiser des Assises interrégionales puis nationales du Logement d'abord, d'ici la fin de l'année. Dans notre région, ces assises auront lieu le 13 octobre 2011.

La FNARS regrette la précipitation dans laquelle se conduisent ces consultations. Elle craint qu'en l'absence d'une méthode ambitieuse, type conférence de consensus, nous n'aboutissions pas à un projet politique clair, mais à de vagues principes consensuels qui n'engagent à rien.

Sans refuser de participer aux assises, notre fédération tient à souligner ce déficit de pilotage et à mettre l'Etat face à ses responsabilités. Nous attendons des choix politiques explicites, des perspectives et un calendrier sans ambiguïté. Dans le cas contraire, le *logement d'abord* apparaîtra comme un slogan masquant une volonté de réduction des dépenses sociales.

Contacts Presse :

Jean-Paul CARCELES

Président

06.85.53.09.68

Isabelle MEDOU-MARERE

Directrice Régionale

06.80.25.75.09

Adresse mail :

fnarsidf.reseau@wanadoo.fr